

Théologie et philosophie

(1) *In Boethii de Trinitate* q. 2, a. 2 (ed. Decker p. 86, 24-87, 15) On peut avoir deux types de connaissances des réalités divines. L'une qui vient de nous, et de cette manière ces réalités ne nous sont connaissables que par les choses créées, dont nous recevons la connaissance par les sens. L'autre vient de ces réalités elles-mêmes, et elles sont alors de soi connaissables au plus haut point, bien qu'elles ne nous soient pas connues de cette manière, car elles le sont de Dieu et des bienheureux. Il y a ainsi une double science des réalités divines. L'une selon notre mode propre, qui reçoit des réalités sensibles les principes qui conduisent à la connaissance des divines, et c'est ainsi que les philosophes ont transmis la science des réalités divines, appelant science divine la philosophie première. L'autre selon le mode des réalités divines, en tant qu'elles-mêmes sont saisies en elles-mêmes, science qui nous est impossible dans sa perfection en cette vie. Mais une certaine participation à cette connaissance et assimilation à la connaissance divine nous est donnée en cette vie, dans la mesure où par la foi qui est infuse en nous, nous adhérons à la première vérité pour elle-même.

(2) *Somme de théologie* I, q. 1. a. 2 « La doctrine sacrée est-elle une science? »

(Resp.) La doctrine sacrée est une science. Mais il faut savoir qu'il y a deux genres de sciences. Certaines procèdent de principes connus par la lumière naturelle de l'intellect, comme l'arithmétique, la géométrie, et d'autres du même type. D'autres, en revanche, procèdent de principe connus par la lumière d'une science supérieure: par exemple, l'optique procède à partir de principes connus par la géométrie, et la musique à partir de principe connus par l'arithmétique. Et ainsi, la doctrine sacrée est une science, car elle procède à partir de principes connus par la lumière d'une science supérieure, à savoir celle de Dieu et des bienheureux. C'est pourquoi tout comme la musique croit aux principes que lui fournit l'arithméticien, la doctrine sacrée croit aussi aux principes qui lui ont été révélés par Dieu.

(3) *In duodecim libros Metaphysicorum Aristotelis Expositio, Prooem.* : Comme l'enseigne le Philosophe dans ses Politiques, quand plusieurs sont ordonnés à une chose, celle-ci doit être règle ou régente, et ceux-là réglés ou régis... Or, toutes les sciences et tous les arts sont ordonnés à une chose, à savoir la perfection de l'homme, qui est sa béatitude. C'est pourquoi l'une d'elles doit être rectrice de toutes les autres, qui revendique à bon droit le nom de sagesse. Car le propre du sage est d'ordonner les autres. (...) Cette science doit être naturellement régulatrice des autres, qui est au plus haut point (maxime) intellectuelle. Or c'est la science qui porte sur ce qui est au plus haut point intelligible. (...) Il revient à la même science d'étudier les causes propres d'un genre et le genre lui-même : tout comme le physicien étudie les principes du corps naturel. Ainsi doit-il revenir à la même science d'étudier les substances séparées, et l'étant commun, qui est le genre dont les dites substances sont les causes communes et universelles. (...) Bien que le sujet de cette science soit l'étant commun, on dit qu'elle porte, toute entière, sur ce qui est séparé de la matière selon l'être et la raison. Car on dit que sont séparés selon l'être et la raison, non seulement ce qui ne peut jamais être dans la matière, comme Dieu et les substances intellectuelles, mais aussi ce qui peut être sans la matière, comme l'étant commun. (...)

Elle est appelée science divine ou théologique, dans la mesure où elle étudie les dites substances. Métaphysique, dans la mesure où elle étudie l'étant et ce qui le suit. Ces <attributs> transphysiques sont découverts dans la voie de la résolution, comme les plus communs après les moins communs. Et elle est appelée philosophie première dans la mesure où elle étudie les causes premières des choses.

(4) *Somme contre les Gentils* II, 4 [Le Philosophe et le Théologien étudient les créatures de manière différente]:

1. Il est clair, d'après ce qui précède, que l'étude des créatures appartient à l'enseignement de la Foi Chrétienne, dans la mesure où elles ont une certaine ressemblance avec Dieu, et où l'erreur faite à leur sujet mène à une erreur sur les réalités divines. C'est donc selon des raisons différentes qu'elles sont le sujet de ladite doctrine et de la philosophie humaine : la philosophie humaine les étudie selon ce qu'elles sont — c'est pourquoi les diverses parties de la philosophie correspondent aux divers

genres des choses ; tandis que la Foi Chrétienne les étudie, non pas en tant que telles, par exemple le feu en tant qu'il est feu, mais en tant qu'il représente la grandeur (*altitudo*) divine, et est ordonné d'une certaine façon à Dieu. Comme le dit l'Écclésiastique 42 [v. 16-17] : L'œuvre du Seigneur est pleine de sa gloire, le Seigneur n'a-t-il pas donné pouvoir aux saints de raconter toutes ses merveilles?

2. Pour cette raison aussi, le Philosophe et le Fidèle étudient dans les créatures des propriétés différentes. Ainsi, le Philosophe étudie ce qui leur convient selon leur nature propre, comme pour le feu d'aller vers le haut. Le Fidèle, lui, n'étudie que ce qui leur convient dans la mesure où elles sont reliées à Dieu : par exemple, qu'elles sont créées par Dieu, qu'elles lui sont assujetties, etc.

3. C'est pourquoi il ne faut pas accuser la doctrine de la foi d'omettre de nombreuses propriétés des choses, comme la figure du ciel et la qualité du mouvement. Le philosophe de la nature n'étudie pas non plus, à propos de la ligne, les passions qui font l'objet de la Géométrie, mais seulement celles qui lui adviennent en tant qu'elle est la limite d'un corps naturel.

4. Et si certaines propriétés des créatures sont étudiées à la fois par le Philosophe et par le Fidèle, ce sera en fonction de principes distincts. Car le Philosophe tire ses arguments des causes propres des choses, tandis que le Fidèle les tire de la Cause première, soit que cela lui ait été divinement révélé, soit parce que cela rejaillit sur la gloire de Dieu, soit parce que le pouvoir (*potestas*) de Dieu est infini. Ainsi doit-on appeler cette étude la sagesse suprême, puisqu'elle étudie la Cause la plus élevée, comme il est dit dans le Deutéronome 4 [v. 6] : Telle est votre sagesse et votre compréhension devant les nations. C'est pourquoi la philosophie humaine est à son service, comme au service d'une sagesse principale. De sorte qu'à l'occasion la sagesse divine peut procéder selon les principes de la philosophie humaine. Car chez les Philosophes eux aussi, la Philosophie Première utilise les résultats de toutes les autres sciences pour établir son propos.

5. De là vient aussi que chacune de ces deux doctrines ne procède pas selon le même ordre. Car, dans la doctrine de la Philosophie, qui étudie les créatures en elles-mêmes, et, à partir d'elles, conduit à la connaissance de Dieu, on étudie les créatures en premier, et Dieu en dernier. Mais dans la doctrine de la foi, qui ne considère les créatures que dans leur ordonnancement à Dieu, on étudie d'abord Dieu, et après seulement les créatures. Ainsi est-elle plus parfaite, puisqu'elle est plus semblable à la connaissance que Dieu possède, qui voit toutes choses en se connaissant lui-même

(5) *Quodl.* IV, 9, 3 : «La dispute peut être orientée vers deux fins. Il y a en effet une dispute qui a pour but d'écarter le doute sur le fait (*an ita sit*), et dans ce genre de dispute théologique, il faut surtout utiliser les autorités acceptées par les interlocuteurs qui disputent. Par exemple, si on dispute avec les Juifs, il faut recourir aux autorités de l'Ancien Testament, si c'est avec les Manichéens, qui refusent l'Ancien Testament, il faut n'utiliser que les autorités du Nouveau Testament; si c'est avec les schismatiques, qui acceptent l'Ancien et le Nouveau Testament, mais pas l'enseignement de nos saints, comme les Grecs, il faut disputer à partir des autorités du Nouveau ou de l'Ancien Testament et des docteurs qu'ils reconnaissent; mais s'ils n'acceptent aucune autorité, il faut recourir (*confugere*) aux raisons naturelles pour les convaincre (*ad eos convicendos*).

Il y a aussi une dispute qui est magistrale dans les écoles, et qui a pour but, non pas d'écarter l'erreur mais d'instruire les auditeurs pour qu'ils parviennent à l'intelligence de la vérité qu'ils croient, de sorte qu'il faut user d'arguments montrant la racine de la vérité et faisant savoir comment ce que l'on dit est vrai: sans quoi, si le maître détermine la question par des autorités nues, l'auditeur aura bien la certitude qu'il en est ainsi, mais il n'aura pas une once de science ou d'intelligence et s'en ira vide comme devant (*vacuus abscedet*)»